

**OFFRE D'EMPLOI**  
**Délégué.e culturel.le de la Ligue de l'enseignement des Pyrénées-Orientales**

La Ligue de l'enseignement des Pyrénées-Orientales, association éducative complémentaire de l'enseignement public, Fédération regroupant près de 235 associations locales affiliées et 15 400 adhérents, développe un projet éducatif et social favorisant l'accès de toutes et tous à l'éducation, à la formation tout au long de la vie, à la culture, au sport, aux vacances et aux loisirs éducatifs.

**VOCATION DU POSTE**

Le.la délégué.e culturel.le, placé.e sous l'autorité hiérarchique du Secrétaire général de la Ligue de l'enseignement des Pyrénées-Orientales, aura pour missions principales :

- De participer à la mise en œuvre des finalités du mouvement et du projet fédéral départemental en matière d'action culturelle, notamment dans les domaines du spectacle vivant auprès des jeunes publics dans le cadre scolaire et tous publics, de l'éducation artistique et culturelle (EAC) , dans une démarche d'éducation populaire et d'aménagement culturel du territoire.
- D'assurer la responsabilité et la bonne réalisation des missions du service, et contribuer par son action à la reconnaissance de la Fédération, tant auprès des institutions, partenaires et publics, comme opérateur culturel départemental de premier plan, reconnu à ce titre dans le respect des orientations éducatives de la Ligue de l'enseignement des Pyrénées-Orientales et des objectifs de politiques publiques dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle.
- D'assurer la programmation artistique et culturelle Jeune Public autour du spectacle vivant sur l'ensemble du département, pour les scolaires, du premier et du second degré, notamment dans le cadre du Plan départemental d'éducation artistique et culturel (PDEAC) : visionnage et choix de spectacles, élaboration de la programmation et des choix éditoriaux, diffusion de la programmation, recherche de financements, gestion des contrats (contrats de diffusion, prestations, gestion GUSO) avec les compagnies et artistes, mise en œuvre des budgets prévisionnels, rectificatifs et des bilans, communication (médiat, supports appropriés), relations avec les partenaires institutionnels (DRAC, Education nationale, Département des Pyrénées-Orientales, communes et intercommunalités).
- De coordonner le travail de l'équipe du secteur culturel.
- De mettre en place des projets d'Education Artistique et Culturelle (EAC) en lien avec les services départementaux de l'éducation nationale au niveau des établissements scolaires du premier et du second degré (conventionnement avec les artistes et les établissements scolaires, bilans d'activité et financier).
- D'assurer la programmation culturelle tous publics, en partenariat avec les collectivités locales et/ou territoriales, selon des modalités similaires à celles mises en œuvre pour le jeune public.
- Participer à des actions de formation en lien avec le champ culturel.
- Représenter la Ligue de l'enseignement des Pyrénées-Orientales auprès des différentes instances en lien avec les missions de la délégation culturelle de la Fédération
- Assurer l'élaboration budgétaire du service et en assurer le suivi régulier.

## COMPETENCES REQUISES

### Formation et expérience

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 6 (anciennement « 2 ») : Licence ou Master, notamment dans les domaines de la médiation culturelle et/ou de l'ingénierie culturelle et/ou direction de projet culturel.
- Une expérience avérée dans le domaine de la programmation culturelle et/ou de la gestion d'établissement culturel de spectacle vivant est fortement appréciée.

### Compétences spécifiques

- Connaître les finalités éducatives de la Ligue de l'enseignement, notamment dans le secteur d'activité concerné, les statuts et le projet fédéral de la Ligue de l'enseignement des Pyrénées-Orientales.
- Disposer d'une connaissance avérée du monde de la culture et de la création, notamment dans le domaine du spectacle vivant jeune public, des pratiques culturelles associatives et de l'éducation populaire.
- Connaître la réglementation spécifique en vigueur dans le spectacle vivant.
- Connaître les missions et l'organisation générale des services académiques de l'Education nationale et du Département des Pyrénées-Orientales, en lien avec le secteur culturel.
- Maîtriser la gestion administrative et financière du secteur : établissement d'un budget, définition de plans d'actions, rédaction de conventions, élaboration et suivi de plannings d'action.
- Gérer les relations aux publics, en lien avec la préparation et l'accueil de spectacles.
- Être capable de rigueur, d'autonomie, d'initiative et d'organisation dans son travail, être force de proposition dans la gestion et le développement de son secteur.
- Posséder de très bonnes capacités rédactionnelles, un esprit d'analyse
- Bonne maîtrise de l'outil informatique.
- Avoir un bon sens du relationnel, des qualités d'écoute et d'attention.
- Savoir se rendre disponible, gérer le stress et les conflits.

## CONDITIONS D'EMPLOI

- Poste à pourvoir tout de suite jusqu'à fin août 2024
- Groupe G de la CCNA, Cadre, indice 400.
- Contrat à Durée Déterminée à temps complet.
- Salaire mensuel de 2 687 € brut.
- Poste ouvert aux enseignant-es du premier et second degré en position de détachement ou aux non enseignant-es

## LIEU D'EXERCICE

Siège de la Ligue de l'enseignement des Pyrénées-Orientales – 1, rue Michel Doutres – 66000 Perpignan, nécessitant des déplacements fréquents dans le département, et des disponibilités en soirée, notamment dans les périodes d'accueil des programmations et certains week-ends.

**Envoyer CV + lettre de motivation au plus tard le 30 septembre 2023**

**Par courrier :**

Monsieur le président de la Ligue de l'enseignement des Pyrénées-Orientales  
1, rue Michel Doutres – 66000 Perpignan

**Par courriel :**

[patrick.marcel@laligue66.org](mailto:patrick.marcel@laligue66.org)